

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser électrique, ventilant, éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer fumée, gaz, vapeurs, brouillard, Vapeur.

Se laver zone exposée soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire.

Réaction

Appeler immédiatement un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

En cas d'irritation cutanée : Obtenez attention / conseil médical.

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez attention / conseil médical.

Traitement spécifique (voir Aucun sur cette étiquette).

NE PAS faire vomir.

Si l'irritation oculaire persiste : Aucun.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés, et laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser CO₂, poudre extinctrice, jets d'eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu dans conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
--------------	------------	-------------	----------------

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
64742-49-0	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane	80% to 100%	Asp. Tox. 1, STOT SE 3, Flam. Liq. 2, Skin Irr. 2, Eye Irr. 2
67-63-0	Propan-2-ol	10% to 20%	STOT SE 3, Flam. Liq. 2, Eye Irr. 2

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, appelez un centre antipoison, un médecin ou un service médical. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Si la personne exposée est somnolente ou inconsciente, ne rien administrer par la bouche. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Faire le suivi des difficultés respiratoires. Rincer la bouche avec de l'eau. Si après l'ingestion, vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Si la personne exposée ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine. étourdissements. Effets/dommages sur le système nerveux central. Inconscience. Ingestion. Nausea. Vomir. Danger d'aspiration. Œdème pulmonaire. Pneumonie chimique.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre ABC. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inapproprié

Jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Les gaz, vapeurs ou poussières sont irritants pour la peau ou les yeux. Les gaz, vapeurs ou poussières sont toxiques. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone (CO_x).

Conseils aux pompiers

Protective Measures for Fire-Fighting

Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Après un incendie, rincer la zone touchée avec de l'eau pour éviter une réinflammation. Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs /pulvérisations / particules. Ne pas disperser le produit. Évacuer les personnes de la zone. Isoler la zone qui présente un danger et en interdire l'accès. Les personnes qui peuvent avoir été exposées à la fumée contaminée doivent être examinées immédiatement par un médecin pour vérifier si elles manifestent des symptômes d'un empoisonnement.

Autres

Inflammabilité: Liquide et vapeur hautement inflammables.

Les vapeurs dangereuses sont plus lourdes que l'air.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs /pulvérisations / particules. Éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Évacuer immédiatement les personnes de la zone. Isoler et restreindre l'accès à la zone jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Faire en sorte que les personnes présentes soient contre le vent et loin de la zone de danger. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ventiler la zone seulement à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome ou à adduction d'air.

Précautions pour l'environnement

Endiguer la zone de déversement pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise homologuée spécialisée dans l'élimination des déchets. Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). Si le produit est déversé dans une source d'eau, un système de traitement des eaux, le sol ou la végétation, aviser le service local des urgences et les autorités environnementales. En cas de déversements important, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. Éviter la contamination du sol et des eaux de surface. Empêcher de pénétrer dans les sous-sols ou les zones confinées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grands déversements: Évacuer la zone. Si possible, creuser une digue pour empêcher le ruissellement.

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Recueillir et transférer dans un récipient pouvant être fermé sans éclaboussures ni production de poussières / brouillards, pour élimination par une méthode appropriée. Recueillir le liquide à l'aide de pompes ANTIDÉFLAGRANTES. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié seulement. Écarter les conteneurs de la zone de déversement si cela ne présente aucun risque. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Il n'y a pas de conditions spécifiques connues qui doivent être évitées.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer pendant de la manipulation. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. S'assurer que des procédures appropriées de mise à la terre sont en place. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Manipuler conformément à tous les règlements et normes en vigueur. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Manipuler dans l'emballage d'origine. Si nécessaire, utiliser seulement des outils anti-étincelles lors de la manipulation dans la zone de stockage. Garder le récipient hermétiquement fermé. Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues dans les zones de stockage, d'utilisation ou de manutention. Protéger contre tout dommage physique. Signaler immédiatement si des dommages matériels, des fuites ou des déversements se produisent. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Laver soigneusement toute partie exposée du corps après la manipulation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Avoir des extincteurs d'incendie et des équipements pour le nettoyage d'un déversement dans ou près de la zone de stockage. Si des outils sont nécessaires, utiliser seulement des outils anti-étincelles dans la zone de stockage. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker conformément à tous les règlements et normes actuels. Stocker dans un endroit déterminé et marqué « Zone de matières inflammables ». Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Les réservoirs doivent être endigués. Les réservoirs doivent être mis à la terre, ventilés et doivent avoir des contrôles des émissions de vapeur. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ventiler la zone seulement à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Sol résistant aux solvants. Stocker dans un endroit frais et sec.

Emballage approprié

Toujours conserver dans des récipients constitués des mêmes matériaux que le récipient d'origine. Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de nettoyage.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Control Parameters pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Control Parameters pour les composants

Propan-2-ol

WEL TWA	400 ppm. 999 mg/m ³ .
WEL-STEL	500 ppm. 1250 mg/m ³ .
NIOSH REL	TWA 400 ppm. 980 mg/m ³ . ST 500 ppm. 1225 mg/m ³ .

OSHA PEL TWA 400 ppm.
TWA 980 mg/m³.

ACGIH TLV TWA 200 ppm.
STEL 400 ppm.

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
Germany TWA 1300 mg/m³.

Amérique du Nord Aucun niveau d'exposition fixé.

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence. Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Utiliser conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et des boissons. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	82°C / 179,6°F
Point d'éclair	-14°C / 6,8°F
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	85 hPa
Densité de vapeur	Non disponible

Densité relative	Non disponible
Solubilité	Non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Inférieur à 0.07 K-cm ² s ⁻¹
Point de congélation	Non disponible
Densité	0.71 g/cm ³
Limite d'explosivité (supérieure)	6.5 %vol
Limite d'explosivité (inférieure)	1 %vol
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'éther	Non disponible
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'acétate de butyle	Non disponible
Densité de vapeur en ce qui concerne l'eau	Non disponible
Densité relative en ce qui concerne l'air	Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ce produit n'a pas été testé.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales, une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Inhalation CL50	Supérieur à 25.2 mg/l (4h).
DL50 cutanée	Supérieur à 2920 mg/kg Rat.
DL50 orale	Supérieur à 5840 mg/kg Rat.

Propan-2-ol

Inhalation CL50	16000 ppmV (8h) Rat.
DL50 cutanée	12800 mg/kg Lapin.
DL50 orale	5045 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité**Écotoxicité pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

CE50 3 mg/l (48h) Daphnia magna.

Toxicité
environnementale CL50 11.4 mg/l (96h) Daphnia magna.

Propan-2-ol

CE50 5102 mg/l Crustacé - Daphnia magna.
Supérieur à 2000 mg/l (72h) Desmodesmus subspicatus.

Toxicité
environnementale CL50 9640 mg/l (96h) Poisson : Pimephales promelas.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation**Potentiel de bio-accumulation pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Propan-2-ol

LogPow: 0.05.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Éviter tout rejet dans le sol. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriels doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination. La production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum chaque fois que possible.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	1993	1993	1993	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	Liquide inflammable UN 1993, N.S.A., (hydrocarbures, C6-C7)	Liquide inflammable UN 1993, N.S.A., (hydrocarbures, C6-C7)	Liquide inflammable UN 1993, N.S.A., (hydrocarbures, C6-C7)	Liquide inflammable UN 1993, N.S.A., (hydrocarbures, C6-C7)
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	II	II	II	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	F-ES-E	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Aucune donnée disponible pour cette section.			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Propan-2-ol

California Prop 65:	Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme provoquant le cancer, des malformations congénitales ou d'autres effets nocifs sur la reproduction.
Droit de savoir:	Massachusetts. Pennsylvania. New Jersey.
SARA 311/312:	Risque d'incendie. Danger immédiat (aigu) pour la santé. Danger chronique pour la santé.

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Korea (KECI/KNCL):	Listé.
Japan ENCS:	Listé.
China IESC:	Listé.
Canada DSL:	Listé.
TSCA:	Listé.
European EINECs:	265-151-9.
Australia AICS:	Listé.
Philippines PICCS:	Listé.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Avis au lecteur

Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).

BCF: Facteur de bioconcentration.

CAS: Chemical Abstracts Service (une division de l'American Chemical Society).

CLP: Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges.

CMR: Cancérogène, mutagène, agent toxique pour la reproduction.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association du transport aérien international.

LC50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

LD50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

NIOSH: Institut national de la santé et de la sécurité au travail.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

WEL: Limite d'exposition professionnelle - Allemagne.

Prépare par:



Approuvé par:

